



HAL
open science

La comparaison comme itinéraire de recherche : Étudier les langues d'un point de vue qualitatif et quantitatif

Alexandra Filhon

► To cite this version:

Alexandra Filhon. La comparaison comme itinéraire de recherche : Étudier les langues d'un point de vue qualitatif et quantitatif. *Terrains/Théories*, 2021, 14, 10.4000/teth.3814. hal-04238680

HAL Id: hal-04238680

<https://hal.science/hal-04238680>

Submitted on 4 Jun 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

La comparaison comme itinéraire de recherche : Étudier les langues d'un point de vue qualitatif et quantitatif

Alexandra Filhon



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/teth/3814>

DOI : 10.4000/teth.3814

ISSN : 2427-9188

Éditeur

Presses universitaires de Paris Nanterre

Ce document vous est fourni par Université de Caen Normandie



Référence électronique

Alexandra Filhon, « La comparaison comme itinéraire de recherche : Étudier les langues d'un point de vue qualitatif et quantitatif », *Terrains/Théories* [En ligne], 14 | 2021, mis en ligne le 02 décembre 2021, consulté le 04 juin 2024. URL : <http://journals.openedition.org/teth/3814> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/teth.3814>

Ce document a été généré automatiquement le 16 février 2023.



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-NC-ND 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

La comparaison comme itinéraire de recherche : Étudier les langues d'un point de vue qualitatif et quantitatif

Alexandra Filhon

- 1 La sociologie est par définition la science de la comparaison¹. En cela, elle porte sur la mise en regard de matériaux recueillis qui, au cours de l'analyse, sont confrontés afin de dégager des proximités mais aussi des contrastes dans les discours, pratiques, écrits mobilisés. Mais la comparaison c'est aussi une stratégie d'enquête, une façon de penser son terrain, de choisir des unités d'observation. On peut ainsi décider de comparer des territoires, des périodes, des générations, des configurations sociales etc.². Cet article vise ainsi à retracer la façon dont je suis passée d'une démarche de comparaison des matériaux recueillis à une approche comparée des terrains d'investigation.
- 2 Mes travaux s'inscrivent en sociologie des langues. Initialement, j'ai travaillé sur un territoire, la France, et sur deux langues territorialisées, l'arabe et le berbère d'Afrique du Nord. La comparaison pensée à l'origine de ce terrain visait à comprendre le devenir de ces deux langues en métropole suite à une migration et, par là même, à comparer les statuts formels et informels de ces deux langues sur plusieurs territoires³. La comparaison établie également en amont du terrain portait sur les matériaux mobilisés puisqu'il s'agissait de conjuguer une approche qualitative par entretiens et une approche quantitative à partir de données démolinguistiques. L'objectif consistait alors à saisir l'ensemble du processus de transmission linguistique à partir d'unités d'observation différentes, catégorisées plus ou moins finement.
- 3 La théorisation ancrée (Grounded Theory) développée par Glaser et Strauss et publiée en 1967 est une démarche dite radicalement inductive qui propose d'une part une approche comparée des terrains et matériaux et d'autre part, comme son nom l'indique, une théorisation continue et précoce à partir des premières données récoltées. Sensible aux travaux de ces auteurs, et plus largement à ceux des sociologues de l'École de Chicago, prônant une construction progressive des terrains, à cette étape de ma réflexion je ne m'inscrivais pas dans un tel protocole d'enquête dans la mesure

où ces terrains d'investigation qualitatifs et quantitatifs avaient été construits dès le départ. Ma posture est devenue plus proche de la théorisation ancrée dans un second temps lorsque mes premiers résultats m'ont conduite vers une logique de généralisation, c'est-à-dire, cumuler de nouveaux résultats pour asseoir et conforter les premiers. Ainsi, l'analyse est passée progressivement d'une théorisation substantive au souhait de poursuivre vers une théorisation plus formelle.

- 4 D'après la Grounded Theory (GT), l'échantillonnage théorique repose sur la sélection de données (profils, langues, lieux etc.) qui favorisent l'émergence et le renforcement de théories. Le choix de cet échantillon s'élabore donc à partir d'un certain nombre de questionnements visant à rompre avec les évidences. C'est ainsi que mes travaux sur la transmission linguistique se sont progressivement tournés vers d'autres langues à savoir le breton, le gallo et l'Alsacien mais aussi des territoires plus circonscrits, tels que la Bretagne. Le choix de comparer des langues d'immigration à des langues régionales questionne sur la plus ou moins grande proximité nécessaire entre les unités d'observation. Comme Glaser et Strauss le préconisent, la maximisation des différences peut favoriser l'émergence d'une théorisation plus formelle, c'est-à-dire progressivement détachée des données de terrain. En outre, ce choix de me tourner vers des langues régionales est lié à une analyse culturaliste souvent proposée pour comprendre le devenir des langues d'immigration. Or, les nombreuses similitudes dégagées dans les profils des locuteurs ou les motivations à transmettre une langue d'immigration et régionale⁴ m'ont permis d'aller au-delà de cette perspective culturaliste, intégrationniste.
- 5 Face à la multiplicité des pratiques de comparaison, le présent article a pour ambition de proposer, dans une démarche réflexive, un itinéraire de recherches au cours duquel différentes opportunités de terrain sont venues interroger une analyse théorique en construction sur la perception, la catégorisation, la délimitation des langues en France⁵. Deux principales dimensions seront abordées dans ce texte. Dans un premier temps je reviendrai sur les raisons qui m'ont conduite à mener des recherches comparées. Il conviendra alors de saisir comment de nouveaux terrains d'enquête ont progressivement émergé et comment d'une comparaison posée au préalable j'en suis venue à mettre en place de nouveaux questionnements à partir des résultats des enquêtes précédentes dans une logique en spirale prônée par la GT. Dans un second temps, après avoir cherché à comprendre l'utilité de ces comparaisons progressives, on pourra s'interroger plus finement sur ce que l'on compare. Je reviendrai alors sur la mise en catégorie de la réalité sociale⁶ : comment s'effectue la « mise en équivalence »⁷ des phénomènes sociaux comparés ? Comment passe-t-on de langues comme continuum à des catégories de langues stables, délimitées, comparables ? Sur quels critères la comparaison va-t-elle s'effectuer ? Nous verrons ainsi à partir de ces deux dimensions que la construction progressive de nouveaux terrains conduit à préciser les contours des catégories créées en développant les propriétés liées à cette catégorie. Mais, cette réflexion autour d'une catégorisation qui émerge à partir du terrain nous conduira aussi à confronter des catégorisations indigènes à des catégorisations administratives ou scientifiques pré-construites qui ne favorisent pas toujours l'émergence de nouvelles formes de théorisation. Il s'agira ainsi d'appréhender les apports différenciés entre catégories qualitatives et quantitatives dans l'objectif de montrer d'une part que le terrain quantitatif peut aussi être pensé dans une perspective inductive et d'autre part, que les catégories construites et comparées ne

sont pas des « types moyens ». Ces constructions macro ou micro permettent de donner à voir les variations inter et intra-individuelles ou inter et intra-catégories⁸.

Comparer, pour quoi faire ?

D'une comparaison pré-construite à une comparaison progressive

- 6 En choisissant d'orienter mon terrain d'enquête (par entretiens et à partir de l'exploitation de l'enquête Famille 1999 de l'Insee) sur deux langues d'immigration, l'arabe et le berbère, je décidais de comparer plusieurs types de locuteurs aux profils sociaux variés mais aussi deux langues minoritaires aux statuts inégaux sur quatre territoires différents : en Algérie, au Maroc, en Tunisie et en France métropolitaine. Cette première étape de ma réflexion sur les pratiques linguistiques s'est construite dans l'objectif de saisir comment ces deux langues sont conservées, transmises, valorisées ou non suite à une migration internationale. Les résultats mettaient en avant des différences dans la transmission entre les parents originaires de ces trois pays dans la mesure où le berbère est davantage revendiqué en Algérie⁹, pays dans lequel le poids de la colonisation se fait également davantage ressentir par un usage plus marqué du français. Les politiques éducatives ou encore les réformes menées en faveur de l'arabisation de ces pays à partir des années 1960 ont également renforcé certaines disparités nationales. Ainsi, en Tunisie l'alphabétisation massive de la population a favorisé l'usage de l'arabe et du français. Outre ces différences territoriales, l'analyse des matériaux qualitatifs et quantitatifs a révélé des profils de transmetteurs communs aux trois pays : les parents déclarant transmettre leur langue natale sont majoritairement inscrits dans la catégorie des personnes peu ou pas diplômées ; ils sont dans l'ensemble moins familiarisés à la langue française dans leur enfance, sont plus souvent issus de milieu populaire. La transmission est également liée au contexte d'énonciation et ce sont les familles vivant en France en milieu urbain et ayant connu une faible mobilité qui déclarent principalement léguer l'arabe ou le berbère à leurs enfants¹⁰. En comparant ainsi des trajectoires familiales migratoires cette recherche a permis de saisir dans le détail des logiques d'action qui se comprennent non seulement en considérant les migrants à partir du pays d'accueil dans lequel ils s'inscrivent, mais aussi en analysant les devenir de ces individus à partir de leur socialisation primaire, leur scolarisation dans leur région de naissance. Les analyses proposées ont rapidement été identifiées en sociologie de l'immigration et ont ainsi été lues au regard de la théorie de l'intégration ou de l'assimilation¹¹ qui propose d'étudier les trajectoires migratoires sous la focale du modèle républicain. Il s'agit d'une perspective qui émane fortement des travaux de l'École de Chicago dans lesquels on s'intéresse « au processus individuel de convergence des caractéristiques des immigrés vers les caractéristiques moyennes de la société d'accueil »¹² (Safi, 2011 : 150). Du point de vue de la question linguistique, cela revient à confronter le plurilinguisme des migrants au monolinguisme français majoritaire et valorisé.
- 7 Or, afin d'étudier ces trajectoires de locuteurs arabophones et berbérophones sous le prisme de paradigmes moins impérialistes et ethnocentrés, j'ai cherché progressivement à analyser la transmission de ce capital culturel linguistique comme n'importe quelle autre langue, c'est-à-dire en mettant sur le même plan langues d'immigration et langues régionales¹³. La comparaison devient alors progressive et

ancrée empiriquement au sens où le terrain mené en Alsace et en Bretagne auprès de locuteurs gallo, bretonnants et alsaciens s'inscrit dans le prolongement de mes travaux antérieurs mais ne visent pas à conforter une théorie préexistante.

Le cumul de théories substantives

- 8 La GT distingue la théorie substantive de la théorie formelle. Dans le premier cas, il s'agit de produire une analyse qui reste très proche du terrain et dont le système catégoriel émane directement des données recueillies. Par l'accumulation des théories substantives nées de la comparaison progressive de terrains plus ou moins proches, on en vient à maximiser les différences et produire une théorisation formelle permettant la généralisation des résultats.
- 9 Loin de prétendre à ce niveau de théorisation, analyser le sens de la transmission de langues régionales compte-tenu des résultats précédents auprès de locuteurs arabophones et berbérophones a permis d'ouvrir sur de nouveaux questionnements qui peuvent être communs entre langues régionales et d'immigration. Cela a favorisé l'émergence de perspectives de recherches peu présentes sur les langues régionales comme la question de la mobilité ou des sentiments d'appartenance¹⁴. Les analyses produites ont également alimenté la réflexion initiale menée sur les migrants venus d'Afrique du Nord. En cela, cette comparaison progressive s'est faite comme le préconise la GT dans une logique itérative dans laquelle un terrain d'enquête n'est jamais achevé car l'analyse se poursuit au gré des nouveaux matériaux recueillis. Ainsi, pour le breton, le gallo ou l'alsacien comme pour le berbère et l'arabe, l'attachement fort à un territoire de vie ou à un lieu d'origine quitté contribue à déclarer être de ce lieu et maintenir une langue qui s'y rapporte sans exclusivité. Cela signifie que les sentiments d'appartenance ainsi que les pratiques linguistiques se déclinent souvent au pluriel, tout comme les appartenances culturelles, ce qui va à l'encontre de l'idéologie linguistique monolingue¹⁵ largement présente dans les pays européens. L'usage de la langue française reste aujourd'hui encore l'un des principaux marqueurs permettant d'identifier une appartenance nationale¹⁶. Pourtant, les appartenances locales, régionales ou issues d'un territoire étranger sont principalement mobilisées à partir du vécu, d'interactions quotidiennes ou de souvenirs alors que l'adhésion à la communauté nationale renvoie plutôt à un collectif imaginaire¹⁷ fondé en partie sur des mythes et des ancêtres communs.
- 10 À ce stade de ma réflexion, il apparaissait que les profils des locuteurs ainsi que le sens de la transmission comportaient de nombreuses convergences entre détenteurs d'une langue régionale ou d'une langue d'immigration. Toutefois, l'un des principaux points de divergence reposait sur les images sociales associées à ces différentes langues et la place qui leur est faite au niveau institutionnel, en particulier à l'école.

Articuler les échelles d'analyse

- 11 Malgré des motivations proches entre parents transmetteurs liées à un ancrage territorial, le souhait de ne pas renier ses origines ou encore des projections sur l'avenir, la place des langues régionales et d'immigration dans la sphère privée et publique est globalement opposée en France. Les langues régionales ont gagné en visibilité à l'école principalement depuis les années 1970 mais elles ont aussi été

progressivement délaissées de la sphère familiale tout au long du XXe siècle. A contrario, les langues issues des successives vagues migratoires restent reléguées au rang de « langues familiales » et sont largement absentes de l'espace public alors qu'elles sont significativement transmises des parents à leurs enfants. Face à ce constat une nouvelle comparaison s'est alors imposée, nécessitant de sortir de l'échelon national pour s'intéresser à la dimension locale afin de rendre compte de la territorialisation des politiques¹⁸. L'objectif visait à dépasser un schéma qui laisserait supposer que les phénomènes sociaux se structurent à partir d'une perspective étatique uniquement. Il s'agit en cela de ne pas cantonner l'espace au seul territoire, c'est-à-dire à un simple support de relations mais de prendre en considération le global et le local comme étant constitutif de relations sociales. J'ai adopté cette même démarche pour mieux comprendre les continuités mais aussi les ruptures en termes de politiques linguistiques en passant de l'échelon européen, à l'échelon national puis régional.

- 12 Le processus de régionalisation n'a cessé de croître depuis le début des années 1980. Analyser au travers de cet échelon la place faite à l'arabe et au breton m'a permis de comprendre comment la région est devenue une nouvelle institution participant à la patrimonialisation de certaines langues. D'après les données archivistiques du Conseil Régional de Bretagne la ligne budgétaire attribuée aux « langues et culture bretonne » représente 5 % du budget global en 1989, puis 16 % en 2004¹⁹. Toutefois, cette décentralisation progressive des politiques linguistiques a pour conséquence de valoriser certaines variétés régionales aux dépens principalement des langues d'immigration qui ne sont pas considérées comme des langues « autochtones » mais comme des langues « minoritaires ».
- 13 Tout comme le français est un marqueur fort de l'identité nationale, quelques langues régionales sont utilisées en tant que symbole d'une région. Pour rester sur la situation bretonne, bien que deux principales langues régionales se partagent le territoire, c'est le breton ou plus précisément le « britton » qui est mobilisé comme emblème²⁰. Ce terme, moins connoté négativement c'est-à-dire principalement moins empreint d'une image rurale péjorative, serait ainsi plus vendeur. Dans un article intitulé « La Bretagne par intérêt », Jean-François Simon et Laurent Le Gall²¹ reviennent sur cette « entreprise de labellisation » de la région mettant en avant la progressive construction d'une identité régionale qui renforce l'attractivité touristique mais sert aussi à rendre opérationnel cet échelon d'intervention politique.
- 14 L'Office public de langue bretonne créé en 2010 se voit ainsi attribué par le Conseil Régional un budget de plus d'un million d'euros lui permettant de promouvoir l'apprentissage du breton en tant que « passeport pour l'emploi ». La marchandisation de la langue est pensée en termes de bénéfices culturels et économiques. Elle concerne en premier lieu le français mais d'autres langues tel l'anglais sont également jugées rentables sur le marché du travail. Ces « critères dominants de légitimité »²² conduisent certains à jouer la carte de la « résistance du renversement » ce qui consiste à utiliser les mêmes arguments économiques de rentabilité pour inciter à leur apprentissage. Telle est la démarche adoptée pour le breton qui est progressivement introduit grâce au soutien de la Région et de ses quatre départements « dans les domaines de pouvoir linguistique d'où elle a été exclue » (*ibid.* p.518). Cette visibilité passe par l'école mais aussi par l'intermédiaire d'autres administrations ou structures associatives. Ce soutien signifie par exemple que l'Inspecteur Académique est chargé de promouvoir, gérer, organiser l'enseignement du breton et du gallo dans le Secondaire sur la région alors

que dans le cas de l'arabe la personne responsable de la gestion de cette langue doit effectuer ce même travail sur l'ensemble du territoire métropolitain. Or, l'une des missions de ces Inspecteurs académiques consiste à avoir une connaissance détaillée de chaque situation locale en discutant avec les responsables des collèges et lycées, enseignants et parents afin de bien maîtriser les enjeux locaux, conflits potentiels etc. Cette responsabilité de promotion d'une langue dans l'enseignement apparaît donc d'autant plus difficile qu'elle s'effectue à une vaste échelle, sans soutien financier spécifique.

- 15 Soutenu par des politiques régionales, l'apprentissage du breton est donc progressivement sorti de la sphère familiale pour intégrer la sphère scolaire. Par là-même, les récepteurs de ces langues ont également changé de profil. Il s'agit de moins en moins de personnes issues de milieu rural et faiblement scolarisées ; bien au contraire inscrire son enfant dans une école Diwan (créées depuis 1977) est désormais davantage le résultat d'une démarche de parents urbains et diplômés. En 2019, près de 19 000 jeunes de la maternelle au lycée suivent un enseignement bilingue en breton (Office public de la langue bretonne).
- 16 En quittant la famille pour s'introduire à l'école, les langues régionales ont donc gagné en légitimité. Cette valorisation progressive donne lieu à la création d'emplois nécessitant cette compétence en particulier dans l'enseignement, les médias, les collectivités locales ou encore le milieu associatif. Telle n'est pas la tendance pour la quasi-totalité des langues d'immigration comme l'arabe qui sont peu ou pas enseignées et qui ne jouissent pas d'une reconnaissance monnayable sur le marché du travail²³.

Catégoriser la réalité pour quelles comparaisons ?

- 17 Penser la comparaison à partir de comparaisons revient ainsi à mettre en œuvre un protocole d'enquêtes dans lequel le terrain prend forme de façon continue à des échelles d'analyse variées et nous avons pu constater au cours de la première partie de ce texte l'intérêt qu'une telle démarche peut avoir. Toutefois, cette cumulativité des données à des échelles plus ou moins micro nécessite de s'interroger en parallèle sur les unités d'observation choisies.
- 18 La pensée passe par le classement, la catégorisation. Pour organiser son raisonnement il nous faut différencier, opposer, comparer. Cette distinction des éléments les uns des autres permet en partie de nommer et ainsi de délimiter²⁴. En distinguant les « choses » les unes des autres, on peut aussi les relier entre elles. Lorsque la comparaison est progressive et non définie a priori, les catégories construites peuvent être redéfinies, affinées, complétées et non établies une fois pour toutes en amont de la recherche. En effet, une telle démarche suppose d'avoir connaissance des éléments à comparer car comme l'écrit Jean-Claude Barbier²⁵, « comparer, c'est faire l'effort de connaître les deux termes de la comparaison » (p. 153) c'est-à-dire pouvoir préciser ce que l'on compare. Cette connaissance des unités comparées étant progressive et continue, la délimitation de ces dernières prend également forme au fur et à mesure. La mise en catégories permet donc de préciser à partir de quels critères la comparaison se fera.
- 19 En même temps les catégories ne sont pas le propre du savant, c'est une « composante de toute vie sociale »²⁶ dans la mesure où le langage parcourt la réalité renvoyant à des signes, des opérations symboliques qui produisent des significations. Les « langues » telles l'arabe ou le breton sont des catégories surplombantes au sens où elles ont une

portée collective, elles sont institutionnellement connues, administrativement utilisées. Pourtant, les parlers quels qu'ils soient sont difficilement délimitables et les langues sont davantage des *continuums* que des entités ayant un début et une fin. Il importe donc de déterminer le degré de convergence entre les logiques de classement officielles et celles spontanément proposées par les individus ce qui permet de révéler la plus ou moins grande intériorisation de ces catégories officielles. Alors que la langue « arabe » semble aller de soi²⁷, dès lors que l'on interroge des locuteurs d'origines variées ou que l'on confronte les discours de l'enseignant qui tend à véhiculer un langage standardisé à celui de parents qui insistent sur la dimension plus locale de leur parler, on conçoit rapidement que derrière ce nom une diversité de pratiques linguistiques co-existe. Il ne s'agit pas dès lors de renoncer à toute forme de catégorisation et par là-même aux comparaisons possibles au fil des terrains mais plutôt de prendre acte que les unités d'observation sont à géométrie variable.

La mise en équivalence dans la construction sociale de la réalité

- 20 Comme les travaux d'Alain Desrosières le soulignent, les instruments statistiques ne sont pas des reflets de la société politiquement et socialement neutres. Étudier les usages et conditions d'émergence de certaines catégories statistiques ou nomenclatures constitue une démarche réflexive nécessaire en sciences sociales car elle tend à rendre visible les techniques gouvernementales, l'ordre social mis en œuvre dans les institutions²⁸.
- 21 Selon les approches plus ou moins politiques et selon les découpages disciplinaires (statistique, linguistique, démographie, sociologie etc.) les objectifs de cette mesure varient et incitent à privilégier un mode de comptabilisation de ces langues (uniquement les langues d'immigration par exemple en considérant que l'usage du français et/ou d'autres langues est un indicateur de l'intégration des migrants).
- 22 La catégorie statistique « langue » n'apparaît pas centrale en France pour décrire les groupes sociaux qui composent la société et certains aspects techniques peuvent aussi justifier le faible recours à cette dimension. Deux principales difficultés apparaissent à mon avis : l'échantillonnage et la codification. Les enquêtes de la statistique publique portent sur des échantillons, c'est-à-dire qu'elles ne sont pas exhaustives (contrairement à certaines données administratives). Seule une partie de la population est interrogée mais les résultats se veulent le plus souvent extrapolables à l'ensemble des individus ciblés et sont en cela représentatifs. La plupart des échantillons de la statistique publique portant sur les conditions de vie, l'éducation oscillent entre 10 000 et 20 000 enquêtés et permettent ensuite d'assurer la fiabilité des résultats (avec bien sûr une certaine marge d'erreur) à l'ensemble de la population concernée. Dans le cas des pratiques linguistiques, à moins de cibler sur certains territoires ou certaines langues, de tels échantillons ne peuvent suffire à rendre compte du paysage linguistique de la métropole ou à dresser un inventaire des principales catégories de langues présentes. Au mieux on peut envisager de construire des catégories distinguant les locuteurs du « français » de ceux parlant une « langue régionale » d'un troisième groupe comprenant les « langues d'immigration » mais il ne semble guère possible d'entrer davantage dans le détail de ces catégories.
- 23 Dès lors que l'on souhaite dresser un panorama plus précis des différentes langues et groupes de locuteurs présents sur le territoire, il convient d'une part d'augmenter

fortement la taille de l'échantillon et d'autre part de réfléchir à la mise en catégorie des variétés linguistiques. Que cherche-t-on à mesurer ? Il s'agit avant tout de définir l'objet « langue » sachant que plusieurs découpages sont possibles. La mise en place d'un espace cognitif permettant la comparaison varie selon la méthode. Les façons d'appréhender les langues sont diverses et la raison statistique est une approche parmi d'autres qui se justifie principalement par les finalités escomptées, les objectifs poursuivis en fonction par exemple de la discipline et de l'échelle d'observation adoptée. À l'enjeu scientifique qui consiste à décrire, comprendre et expliquer le phénomène linguistique se glissent souvent d'autres enjeux en particulier politiques, sociaux et l'on peut ainsi avoir comme perspective une volonté de reconnaissance sociale ou encore, lorsqu'il s'agit des langues d'immigration, émerge aussi l'objectif d'une mesure en lien avec la question de l'intégration sociale²⁹.

- 24 La statistique vise à dénombrer des catégories qui préexistent à l'observation. Il s'agit en cela de décrire, constater mais cela nécessite en amont d'avoir décidé d'un ordre, d'une organisation, d'un classement. Comme de nombreux phénomènes sociaux, la langue n'existe pas en tant qu'entité dont les contours seraient clairement identifiés. Cela signifie-t-il pour autant qu'on ne peut dénombrer des catégories de langues ? Certains collègues estiment en effet que le réel échappe à tout découpage, à toute comptabilité sous peine d'en réduire la complexité : « *le nominalisme des empiristes modernes a mis l'accent sur le rôle actif du mot qui, en ne faisant pas mention de certains caractères de la chose, est un facteur d'attitude mentale abstrayante* »³⁰. À contrario, la position réaliste part du principe que plusieurs niveaux de réalité existent, qu'une mise en cohérence est nécessaire pour passer d'un niveau à un autre mais que ce passage est possible uniquement parce qu'une certaine réalité a été admise politiquement et/ou socialement.
- 25 L'évaluation quantitative de « langues » suppose ainsi en amont de définir qualitativement des catégories à partir de critères communs. Cette mise en catégorie fait l'impasse sur des interlectes, c'est-à-dire toutes les situations intermédiaires, qui ne seront pas identifiés et par là-même le regard est porté principalement sur les langues les plus standardisées. C'est le processus de codification par lequel nous sommes passés pour l'enquête *Étude de l'histoire familiale* de 1999³¹.

L'exemple de l'enquête histoire familiale de 1999

- 26 La comparaison à partir de données quantitatives mérite plusieurs précautions. Premièrement, elle suppose d'être en mesure de revenir sur les conditions d'émergence de ces catégories statistiques à partir d'une démarche réflexive. Deuxièmement, elle nécessite de ne pas perdre de vue la malléabilité de la catégorie construite ainsi que sa diversité interne.
- 27 Concernant la première précaution liée aux conditions de construction d'une catégorie, elle suppose une maîtrise de la complexité de la chaîne de production statistique³² afin de pouvoir s'en servir au cours du processus de théorisation qui suivra. En effet, l'analyse statistique n'a pas uniquement une fonction descriptive elle devrait également avoir une visée théorique même à partir de données de seconde main. Favoriser les comparaisons dans une démarche quantitative est possible d'après Glaser et Strauss si l'on parvient à sortir d'une logique de vérification pour tendre vers une analyse des données à partir desquelles la théorisation est recherchée. Pour ce faire,

même si les catégories construites sont imparfaites, elles peuvent être combinées avec d'autres dimensions, conduire à la construction d'indicateurs. Certaines méthodes sont en cela plus propices que d'autres. Alors que la modélisation via la régression logistique par exemple conduit à simplifier les catégories mobilisées et à adopter des *a priori*, l'analyse factorielle ou les méthodes de classification hiérarchique sont davantage mobilisées dans une optique *a posteriori* c'est-à-dire dans la perspective de partir des données pour construire des catégories complexes. Ainsi, le mathématicien Jean-Paul Benzecri écrit : « on rêve d'une méthode (...) qui distillerait les faits jusqu'à en tirer des idées »³³ (p. 11). Une comparaison en continue est possible dès lors que l'on décide de « traiter le complexe en tant que tel » et ne pas y « projeter de structures a priori » ce qui nécessite comme le précise Pascal Bressoux de ne pas oublier « le caractère provisoire des constructions »³⁴.

- 28 En tant que processus de mise en équivalence, la codification des langues réalisée dans l'enquête Famille de 1999 mérite d'être explicitée car elle atteste du travail de construction sociale réalisé et révèle les schèmes scientifiques qui ont été privilégiés pour réduire la diversité des réponses. Comme l'écrit Alain Desrosières³⁵ « La raison statistique ne peut être réintégrée dans une culture scientifique réflexive qu'à condition de revenir sur ces traductions et débats, en retrouvant des cheminements incertains et moments d'innovation, qui sont toujours des jonctions nouvelles entre des schèmes anciens » (p. 9)
- 29 Cette enquête statistique proposait pour la première fois au cours du 20^{ème} siècle un module sur les langues parlées dans la sphère familiale entre parents et enfants. Les 360 000 adultes interrogés devaient se souvenir des langues que leur parlaient leurs parents lorsqu'ils étaient enfant, puis de celles qu'ils parlaient eux-mêmes à leur descendance. Les réponses ouvertes pouvaient comporter plusieurs intitulés de langues mais aussi nommer une même langue de nombreuses façons différentes. Ainsi, 6 700 intitulés de nominations de langues ont été recueillis ce qui laisse entrevoir une grande diversité. Toutefois, il apparaissait également que les 10 noms les plus cités représentaient à eux seuls plus de 90 % des réponses. En cela, si l'on raisonne uniquement en termes statistiques, on peut sans doute considérer que des items de langues pré-construits auraient suffi pour appréhender le plurilinguisme mais cette richesse des énoncés et la codification progressive qui en a été faite a permis de faire émerger cette diversité, d'en prendre connaissance, de la reconnaître.
- 30 Les choix qui ont été faits sont le résultat d'échanges entre chercheurs linguistes, sociologues, démographes ou statisticiens³⁶ qui ont procédé en mobilisant des enquêtes de terrain qualitatives préalables mais aussi en gardant à l'esprit la finalité statistique de cette codification.
- 31 Après avoir procédé à la correction orthographique des intitulés et découpé ces derniers qui pouvaient contenir plusieurs catégories de langues (« arabe patois français » ou « kabyle dialecte arabe »), la catégorisation s'est faite à partir de critères géopolitiques tels que le territoire où cette variété est usitée, son statut officiel ou national. Des critères linguistiques comme l'intercompréhension entre les variétés ont également été privilégiés, et enfin, des choix pragmatiques voire ethnocentrés ont été opérés : connaissance commune de certaines langues, nombre de citations d'un intitulé etc. Les catégories construites restent ainsi liées au contexte d'énonciation de même que les intitulés proposés résultent d'effets d'accommodation aux discours dominants³⁷. Ce faisant, nous sommes partis de cas-types représentatifs de la catégorie autour

desquels circulent des intitulés proches qui lui seront facilement assimilés alors que d'autres cas dits « limites » peuvent entrer dans plusieurs catégories et suscitent des négociations³⁸. Ce procédé a conduit à distinguer près de 400 catégories différentes au niveau le plus fin avec la possibilité de les agréger sur le même modèle que la nomenclature des PCS avec seulement 3 catégories pour le niveau le plus agrégé à savoir français ; langues régionales et langues d'immigration.

- 32 Si dans une perspective quantitative, le niveau d'agrégation des catégories est élevé, l'objectif a été, d'une part, de construire ces catégories à partir de terrains qualitatifs d'autres chercheurs et non en partant uniquement de catégories administratives, et d'autre part, de conserver le foisonnement des réponses proposées afin de permettre de nouvelles comparaisons émanant là encore de terrains qualitatifs à venir. Cette logique de cumulativité entre des données de terrain qualitatifs et quantitatifs est toutefois plus difficilement appréhendable. En effet, en adoptant des positionnements disciplinaires, les données démolinguistiques de l'enquête Famille ont peu été mobilisées par des collègues qualitatifs qui ne percevaient pas l'intérêt de confronter leurs catégories d'analyse à celles produites à une autre échelle autrement qu'en les rejetant d'emblée. Il ne s'agit pas ici de prôner la complémentarité des méthodes car celle-ci reste très relative mais cette confrontation des catégories produites à différents niveaux implique nécessairement d'explicitier les contours de ces dernières ce qui me semble profitable d'un point de vue épistémologique.

Les variations inter-catégories jusqu'à intra-individuelles

- 33 Quel que soit le niveau d'agrégation, ce processus de quantification construit des frontières entre les catégories construites et invisibilise l'hétérogénéité interne : « les récurrences ou les invariances constatées dépendent d'un travail scientifique de gommage des singularités » (p. 94)³⁹.
- 34 Lors du travail de codification, la mise en équivalence consiste à faire abstraction des individualités, des singularités mais aussi à construire des groupes « les immigrés », « les arabophones », les « femmes » qui seront ensuite considérés comme des personnes (*op. cit.* p. 102), des « types moyens ». Il y a donc d'une part une tendance à singulariser les récurrences ce qui conduit à produire des caricatures mais aussi d'autre part un risque souvent présent de nier les variations et considérer que ces agrégations sont cohérentes et homogènes.
- 35 La comparaison peut ainsi porter sur des variations inter-catégories mais aussi sur des variations intra-catégories. En cela passer d'un terrain qualitatif à un terrain quantitatif ou inversement renforce cet effort d'explicitation du type de catégorie construit. Mais pour aller plus loin, la comparaison peut aussi porter sur les comportements inter-individuels ou intra-individuels. En effet, on peut imaginer une comparaison à l'intérieur même d'une fratrie visant à comprendre le processus de transmission de l'arabe d'un aîné ou d'un cadet ; d'une sœur ou d'un frère etc. Cette « pluralité dispositionnelle » de chacun permet de passer d'une langue à l'autre mais aussi d'un groupe culturel à un autre⁴⁰ par une activation de ces dispositions variées qui sont le résultat d'une socialisation plurielle mais aussi du fait que les contextes sociaux dans lesquels nous évoluons sont également pluriels. « Ce qui détermine l'activation de telle disposition dans tel contexte est alors le produit de l'interaction entre des rapports de force interne et externe » (p. 109)⁴¹. Ainsi au-delà du social incorporé, il

faut aussi prendre en considération les contextes présents « relationnels, pratiques et institutionnels » et en cela dépasser « la vision simpliste d'un déterminisme massif par la classe sociale d'origine » (p. 110) ou pour d'autres à partir de l'origine nationale.

- 36 C'est pourquoi, varier les comparaisons au gré des terrains et conjuguer des terrains qualitatifs et quantitatifs permet de faire émerger de nouveaux questionnements à des échelles d'analyse différentes dans l'objectif de produire des théorisations qui progressivement peuvent favoriser la généralisation de l'analyse sociologique.

Conclusion

- 37 A travers cet itinéraire de recherches, plusieurs façons de faire de la comparaison ont pu être révélées tant dans la façon de construire des terrains que dans l'analyse des matériaux à des échelles d'observation variées. Qu'il s'agisse d'une posture méthodologique ou analytique, la comparaison favorise un ethos du décentrement et une réflexivité.
- 38 La lecture des travaux de sociologues s'inspirant de la GT et affiliés à l'École de Chicago semble de prime abord d'un autre temps, destinée à des chercheur.e.s qui pouvaient programmer leurs recherches sur une longue période et également s'encadrer de doctorant.e.s en mesure eux-aussi de s'aventurer pendant plusieurs années sur des terrains ethnographiques. Désormais le temps de la recherche se resserre et les injonctions à produire des résultats rapidement ne semblent pas nécessairement propices à la comparaison continue, à la construction progressive d'une théorie formelle.
- 39 Toutefois, l'itinéraire retracé ici avait en partie pour objectif de montrer comment des comparaisons progressives peuvent modestement prendre forme au fil d'une carrière, sur un temps long et parfois morcelé. Nous avons ainsi tenté de montrer comment la démarche de comparaison itérative favorise l'émergence de nouveaux terrains qui se situent à des échelles d'analyse nationales ou locales développant par là même des méthodologies qualitative et quantitative. Cette succession de terrains en lien les uns aux autres est ainsi propice à la cumulativité des résultats qui confortent les analyses produites et font émerger inlassablement de nouveaux questionnements. Toutefois, la multiplicité des terrains conduit aussi à se demander comment différents niveaux d'analyse s'agencent du fait de catégorisations qui prennent forme à des échelles variées. Les unités d'observation étant à géométrie variable la cumulativité des résultats n'est pas toujours envisageable lorsqu'on passe d'une perspective micro à une analyse macro. Mais, si la correspondance n'est pas directe dans les analyses qualitatives et quantitatives produites, la confrontation de ces deux types d'analyse permet pour le moins de ne pas oublier le caractère provisoire des « mises en équivalence » et facilite la construction des contours des catégories construites à chaque niveau.
- 40 Questionner la transmission de l'arabe à différents échelons et vis à vis d'autres catégories linguistiques c'est aussi déconstruire et redéfinir les frontières de cette catégorie en particulier d'un point de vue quantitatif. Alors que les catégories statistiques se réduisent souvent à des catégories du sens communs et/ou administratives, nous avons montré à partir de l'exemple de la vaste enquête Famille de

1999 que la codification ainsi que l'analyse statistique pouvaient être pensées dans une démarche inductive de comparaison progressive.

BIBLIOGRAPHIE

ANDERSON Benedict, *L'imaginaire national*, Paris, La Découverte, 2002.

BAGGIONI Daniel, *Langues et nations en Europe*, Paris, Payot, 1997.

BARBIER Jean-Claude, « Pour bien comparer les politiques familiales. Quelques problèmes de méthode », *Revue française des Affaires sociales*, vol. 3, 1990, p. 152-164.

BENZECRI Jean-Pierre et coll, *L'analyse des données. 2 L'analyse des correspondances*, Paris, Bordas., 1973.

BERGER Peter ET LUCKMANN Thomas, *La Construction Sociale De La Réalité*, Paris, Colin, 1997.

BLANCHET Philippe, « Quelle(s) évaluation(s) de quelle(s) pratique(s) ? Réflexions sur des enjeux idéologiques à partir d'évaluations récemment médiatisées » in J.-M. ELOY (dir.), *Évaluer la vitalité des variétés d'oil et autres langues*, Centre d'Études Picardes, Université de Picardie Jules Verne, , 1998, p. 23-41.

CALVEZ Ronan, « Faire, c'est dire. Ce que parler du breton veut dire », *Ethnologie française*, n° 42, , 2012, p. 647-655.

BRESSOUX Pascal, « Chapitre 1. Esquisse d'une épistémologie de la modélisation statistique en sciences sociales », in *Modélisation statistique appliquée aux sciences sociales* Bressoux Pascal. Louvain-la-Neuve (dir.), De Boeck Supérieur, « Méthodes en sciences humaines », 2010, p. 13-40.

DEMAZIÈRE Didier, *Le Chômage. Comment peut-on être chômeur ?* Belin, Paris, 2003.

DESROSIÈRES Alain, *La politique des grands nombres. Histoire de la raison statistique*, Paris, La Découverte « Poche », 2000.

DESROSIÈRES Alain, « Entre Réalisme Métrologique Et Conventions D'équivalence : Les Ambiguïtés De La Sociologie Quantitative », *Genèses*, vol. 43, no. 2, 2001, p. 112-127.

DESROSIÈRES Alain, *Gouverner par les nombres. L'argument statistique*, Paris, Presses de l'École des Mines, 2008.

DUCHÈNE Alexandre. « Investissement langagier et économie politique », *Langage et société*, vol. 157, n° 3, 2016, p. 73-96.

DUCHENE Alexandre et FLUBACHER Mi-Cha, « Quand légitimité rime avec productivité : La parole-d'oeuvre plurilingue dans l'industrie de la communication », *Anthropologie et Sociétés*, vol. 39, no. 3, , 2015, p. 173-196.

DURKHEIM Émile, *Les règles de la méthode sociologique (1895)*, Paris, PUF, Coll. Quadrige, 1996.

FILHON Alexandra, « Parler berbère en famille, une revendication identitaire ? », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 23, n° 1, 2007, p. 95-115.

- FILHON Alexandra, *Langues d'ici et d'ailleurs. Transmettre l'arabe et le berbère en France*, INED, coll. « Les Cahiers de l'Ined », 163, 2009.
- FILHON Alexandra, « Transmission familiale des langues en France : évolutions et concurrences », *Annales de démographie historique*, n° 1, Belin, 2010, p. 205-222.
- FILHON Alexandra, « Appartenances régionales et sentiments nationaux » *Ethnologie française*, n° 1, 2011, p. 141-149.
- FILHON Alexandra, « De la culture écrite à l'illettrisme », *Langage et Société*, n° 149, 2014, p. 105-125.
- FILHON Alexandra, « Les langues dans les enquêtes de la statistique publique : bilan et perspectives », *Langage et Société* (155), 2016, p. 15-38.
- GLASER G. et STRAUSS Anselm, *The Discovery Of Grounded Theory : Strategies For Qualitative Research*, Chicago : Aldine, 1967.
- HÉRAN François, « Une approche quantitative de l'intégration linguistique en France », *Hommes et Migrations*, n° 1252, 2004, p. 10-24.
- JAFFE Alexandra, « Parlers et idéologies langagières », *Ethnologie française*, XXXVIII, 3, 2008, p. 517-526.
- LAHIRE Bernard, *Dans Les Plis Singuliers Du Social Individus, Institutions, Socialisations*, Paris, La Découverte, 2013.
- LEFÈVRE Cécile et FILHON Alexandra (dir, *Histoires de familles, histoires familiales : les résultats de l'enquête Famille de 1999*, Paris : Ined, Les Cahiers de l'Ined , 156.), 2005.
- Merllié Dominique « Le travail des catégories statistiques », *Sociétés contemporaines* n° 14-15 1993, p. 149-163.
- MESPOULET Martine (dir.), *Quantifier les territoires, Des chiffres pour l'action publique territoriale*, Rennes, PUR, 2017.
- SAFI Mirna, « Penser l'intégration des immigrés : les enseignements de la sociologie américaine », *Sociologie*, n° 2, (Vol. 2), 2011, p. 149-164.
- SEMPÉ Mathilde. « L'institutionnalisation d'une politique culturelle : La Bretagne et « le livre » », *Pôle Sud*, vol. 41, n° 2, 2014, p. 65-81.
- SIMON Jean-François et LE GALL Laurent, « La Bretagne par intérêt », *Ethnologie française*, n° 4, vol. 42, 2012, p. 771-786.
- THÉVENOT Laurent, « L'économie du codage social », *Critiques de l'économie politique*, n° 23/24, avril-septembre (Théorie économique et pratiques sociales), La Découverte/Maspero, 1983, p. 188-222.
- VIGNAUX Georges, *Les sciences cognitives, une introduction*, Paris : La Découverte, 1991.
- VIGNAUX, George, *Le démon du classement. Penser et organiser*, Paris, Seuil (coll. "Le temps de penser"), 1999.
- VIGOUR, Cécile, *La comparaison dans les sciences sociales. Pratiques et méthodes*, Paris, La Découverte, 2005.

NOTES

1. DURKHEIM Émile, *Les règles de la méthode sociologique (1895)*, Paris, PUF, Co Coll. Quadrige, 1996.
2. VIGOUR, Cécile, *La comparaison dans les sciences sociales. Pratiques et méthodes*, Paris, La Découverte, 2005.
3. FILHON Alexandra, *Langues d'ici et d'ailleurs. Transmettre l'arabe et le berbère en France*, INED, coll. « Les Cahiers de l'Ined », 163, 2009.
4. FILHON Alexandra, « Transmission familiale des langues en France : évolutions et concurrences », *Annales de démographie historique*, n° 1, Belin, 2010, p. 205-222.
5. FILHON Alexandra, « Les langues dans les enquêtes de la statistique publique : bilan et perspectives », *Langage et Société (155)*, 2016, p. 15-38.
6. BERGER Peter ET LUCKMANN Thomas, *La Construction Sociale De La Réalité*, Paris, Colin, 1997.
7. DESROSIÈRES Alain, « Entre Réalisme Métrologique Et Conventions D'équivalence : Les Ambiguïtés De La Sociologie Quantitative », *Genèses*, vol. 43, no. 2, 2001, p. 112-127.
8. LAHIRE Bernard, *Dans Les Plis Singuliers Du Social Individus, Institutions, Socialisations*, Paris, La Découverte, 2013.
9. FILHON Alexandra, « Parler berbère en famille, une revendication identitaire ? », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 23, n° 1, 2007, p. 95-115.
10. FILHON Alexandra, *Langues d'ici et d'ailleurs. Transmettre l'arabe et le berbère en France*, INED, coll. « Les Cahiers de l'Ined », 163, 2009.
11. SAFI Mirna, « Penser l'intégration des immigrés : les enseignements de la sociologie américaine », *Sociologie*, n° 2, (Vol. 2), 2011, p. 149-164.
12. SAFI Mirna, « Penser l'intégration des immigrés : les enseignements de la sociologie américaine », *Sociologie*, n° 2, (Vol. 2), 2011, p. 150.
13. FILHON Alexandra, « Transmission familiale des langues en France : évolutions et concurrences », *Annales de démographie historique*, n° 1, Belin, 2010, p. 205-222.
14. FILHON Alexandra, « Appartenances régionales et sentiments nationaux » *Ethnologie française*, n° 1, 2011, p. 141-149.
15. JAFFE Alexandra, « Parlers et idéologies langagières », *Ethnologie française*, XXXVIII, 3, 2008, p. 517-526.
16. BAGGIONI Daniel, *Langues et nations en Europe*, Paris, Payot, 1997.
17. ANDERSON Benedict, *L'imaginaire national*, Paris, La Découverte, 2002.
18. MESPOULET Martine (dir.), *Quantifier les territoires, Des chiffres pour l'action publique territoriale*, Rennes, PUR, 2017.
19. SEMPÉ Mathilde. « L'institutionnalisation d'une politique culturelle : La Bretagne et « le livre » », *Pôle Sud*, vol. 41, n° 2, 2014, p. 65-81.
20. CALVEZ Ronan, « Faire, c'est dire. Ce que parler du breton veut dire », *Ethnologie française*, n° 42, 2012, p. 647-655.
21. SIMON Jean-François et LE GALL Laurent, « La Bretagne par intérêt », *Ethnologie française*, n° 4, vol. 42, 2012, p. 771-786.
22. JAFFE Alexandra, « Parlers et idéologies langagières », *Ethnologie française*, XXXVIII, 3, 2008, p. 517-526.
23. DUCHENE Alexandre et FLUBACHER Mi-Cha, « Quand légitimité rime avec productivité : La parole-d'oeuvre plurilingue dans l'industrie de la communication », *Anthropologie et Sociétés*, vol. 39, no. 3, 2015, p. 173-196. DUCHÊNE Alexandre. « Investissement langagier et économie politique », *Langage et société*, vol. 157, n° 3, 2016, p. 73-96.
24. VIGNAUX, George, *Le démon du classement. Penser et organiser*, Paris, Seuil (coll. "Le temps de penser"), 1999.

25. BARBIER Jean-Claude, « Pour bien comparer les politiques familiales. Quelques problèmes de méthode », *Revue française des Affaires sociales*, vol. 3, 1990, p. 152-164.
26. DE MAZIÈRE Didier, *Le Chômage. Comment peut-on être chômeur ?* Belin, Paris, 2003.
27. SCHÜTZ Alfred, *Le chercheur et le quotidien*, Méridiens-Klincksieck, Paris, 1987.
28. DESROSIÈRES Alain, *La politique des grands nombres. Histoire de la raison statistique*, Paris, La Découverte « Poche », 2000 ou DESROSIÈRES Alain, *Gouverner par les nombres. L'argument statistique*, Paris, Presses de l'École des Mines, 2008.
29. HÉRAN François, « Une approche quantitative de l'intégration linguistique en France », *Hommes et Migrations*, n° 1252, 2004, p. 10-24.
30. VIGNAUX Georges, *Les sciences cognitives, une introduction*, Paris : La Découverte, 1991.
31. LEFÈVRE Cécile et FILHON Alexandra (dir, *Histoires de familles, histoires familiales : les résultats de l'enquête Famille de 1999*, Paris : Ined, Les Cahiers de l'Ined, 156.), 2005.
32. MERLLIÉ Dominique « Le travail des catégories statistiques », *Sociétés contemporaines* n° 14-15 1993, p. 149-163.
33. BENZECRI Jean-Pierre et coll, *L'analyse des données. 2 L'analyse des correspondances*, Paris, Bordas., 1973.
34. BRESSOUX Pascal, « Chapitre 1. Esquisse d'une épistémologie de la modélisation statistique en sciences sociales », in *Modélisation statistique appliquée aux sciences sociales* Bressoux Pascal. Louvain-la-Neuve (dir.), De Boeck Supérieur, « Méthodes en sciences humaines », 2010, p. 13-40.
35. DESROSIÈRES Alain, *La politique des grands nombres. Histoire de la raison statistique*, Paris, La Découverte « Poche », 2000.
36. Le groupe de réflexion était composé de Cécile Lefèvre, Catherine Rollet, François Héran, Gabrielle Varro, François Clanché, Christine Deprez, Laurent Toulemon et Alexandra Filhon
37. BLANCHET Philippe, « Quelle(s) évaluation(s) de quelle(s) pratique(s) ? Réflexions sur des enjeux idéologiques à partir d'évaluations récemment médiatisées » in J.-M. ELOY (dir.), *Évaluer la vitalité des variétés d'œil et autres langues*, Centre d'Études Picardes, Université de Picardie Jules Verne, 1998, p. 23-41.
38. THÉVENOT Laurent, « L'économie du codage social », *Critiques de l'économie politique*, n° 23/24, avril-septembre (Théorie économique et pratiques sociales), La Découverte/Maspero, 1983, p. 188-222.
- DESROSIÈRES Alain, « Entre réalisme métrologique et conventions d'équivalence : les ambiguïtés de la sociologie quantitative », *Genèses*, vol. 43, no. 2, 2001, p. 112-127.
39. LAHIRE Bernard, *Dans les plis singuliers du social individu, institutions, socialisations*, Paris, La Découverte, 2013.
40. DIMAGGIO Paul, « Classification in Art », *American Sociological Review*, 52, 1987, p. 440-455
41. LAHIRE Bernard, *Dans les plis singuliers du social individu, institutions, socialisations*, Paris, La Découverte, 2013

RÉSUMÉS

Cet article vise à retracer un itinéraire de recherches en sociologie des langues et montrer comment différentes opportunités de terrain sont venues interroger une analyse théorique en construction sur la perception, la catégorisation, la délimitation des langues en France. La comparaison progressive née de terrains qualitatifs et quantitatifs favorise un ethos du

décentrement et une réflexivité. Dans un contexte où le temps de la recherche se resserre et les injonctions à produire des résultats rapidement ne semblent pas nécessairement propices à la comparaison continue, à la construction progressive d'une théorie formelle le propos vise ici à montrer que cette succession de terrains en lien les uns aux autres reste, même morcelée, propice à la cumulativité des résultats qui confortent les analyses produites et font émerger inlassablement de nouveaux questionnements. Certes, les unités d'observation étant à géométrie variable cette cumulativité n'est pas toujours envisageable lorsqu'on passe d'une perspective micro à une analyse macro mais le passage d'un niveau d'observation à un autre a pour le moins le mérite d'interroger le mode de construction des catégories mobilisées.

This article aims to retrace a research itinerary in the sociology of languages and to show how different field opportunities have come to question a theoretical analysis under construction on the perception, categorization and delimitation of languages in France. The progressive comparison of qualitative and quantitative fields favors an ethos of decentering and reflexivity. In a context where research time is becoming shorter and the injunctions to produce results quickly do not necessarily seem to be conducive to continuous comparison and the progressive construction of a formal theory, the purpose here is to show that this succession of linked fields remains, even if fragmented, conducive to the accumulation of results which reinforce the analyses produced and tirelessly bring out new questions. Admittedly, since the units of observation are of variable geometry, this cumulativity is not always possible when moving from a micro perspective to a macro analysis, but the passage from one level of observation to another at least has the merit of questioning the mode of construction of the categories used.

INDEX

Mots-clés : comparaison ; démarche inductive ; langues ; réflexivité

Keywords : comparison ; inductive approach ; languages ; reflexivity

AUTEUR

ALEXANDRA FILHON

Alexandra Filhon est maître de Conférences HDR en sociologie à l'université de Rennes. Membre du laboratoire Espaces et Sociétés (UMR ESO 6590), elle travaille principalement sur la question des pratiques linguistiques s'intéressant aux modes de transmission des langues minorées dans le contexte de la France métropolitaine. Elle a récemment publié « Le patrimoine linguistique africain » paru en 2021 dans la revue *Hommes et Migrations*.